



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

## Jardins familiaux Concours du plus beau jardin durable 2022 Visites du jury les 11 et 13 juillet



Jardins familiaux de La Bastide 2021 ©Ville de Limoges

Comme chaque année, la Ville de Limoges organise le concours du « plus beau jardin » parmi les jardins familiaux de la Ville. Ce concours est destiné à valoriser et récompenser le travail des jardiniers locataires de parcelles sur les quatre sites de jardins familiaux de la Ville de Limoges : Beaubreuil, La Bastide, le Val de l'Aurence et le Val d'Auzette - Saint-Lazare.

Héritage du passé, les jardins familiaux répondent à la volonté de la Ville de Limoges de conserver des espaces verts dans les quartiers, mais aussi de créer des lieux propices à la détente et à la convivialité au cœur de zones d'habitat collectif. Espaces de

rencontres et de mixité sociale, les jardins contribuent ainsi à l'amélioration des conditions de vie des quartiers.

La Ville de Limoges propose à ce jour 283 parcelles réparties sur quatre sites aménagés : 61 parcelles à La Bastide, 68 au Val d'Auzette - Saint Lazare, 42 au Val de l'Aurence et 112 à Beaubreuil.

### > *Visites du jury les 11 et 13 juillet*

Afin de découvrir les parcelles des locataires participant au concours, le jury se rendra le **lundi 11 juillet (à partir de 14h)** sur les sites de La Bastide (rendez-vous à l'espace Detaille) et de Beaubreuil et le **mercredi 13 juillet (à partir de 14h)** sur les sites du Val de l'Aurence et du Val d'Auzette - Saint-Lazare.

Lors de son passage, le jury sera chargé d'apprécier différents critères de notation qui porteront sur :

- L'entretien, l'esthétique de la parcelle et de ses abords immédiats ;
- Les pratiques de jardinage utilisées (permaculture, diversité des cultures...) ;
- La dimension environnementale (préservation de l'eau, traitement des déchets, biodiversité).



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 6 juillet 2022

Ce jury sera composé de représentants élus du conseil municipal de la Ville de Limoges, d'agents des services municipaux (Direction des espaces verts, de l'environnement et de la biodiversité ; Direction du développement des quartiers et de la vie associative), des représentants des associations des jardins familiaux en nombre égal de trois par sites ainsi que d'éventuels partenaires du concours.

Après délibération, le jury établira le classement définitif de trois lauréats sur chaque site, puis un lauréat finaliste sera désigné parmi les quatre premiers candidats sélectionnés sur les quatre sites.

### > Remise des prix le lundi 26 septembre

La remise des prix, suivie d'un moment convivial, se déroulera à la mairie de Limoges le lundi 26 septembre 2022 (salon bleu), à partir de 17h30.

Trois jardiniers par site seront primés et se verront remettre des lots sous forme de **bons d'achats** : **1<sup>er</sup> prix : 80 €, 2<sup>e</sup> prix : 50 € et 3<sup>e</sup> prix : 40 €**. Un grand gagnant sera élu parmi les quatre jardiniers arrivés premiers au classement sur chaque site, ce dernier se verra remettre **un bon d'achat d'une valeur de 110 €**.

De plus, tous les participants se verront remettre un lot offert par la Ville de Limoges et le magasin Jardiland.

2

Contact presse Ville de Limoges :

**Emilie BETOUL**

05 55 45 63 02 / emilie.betoul@limoges.fr

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : [limoges.fr](http://limoges.fr)



/villedelimoges



@VilleLimoges87



7ALimoges



villedelimoges



/ville\_de\_limoges



Ville de Limoges